



facture gaz excessive/ consommation

Par **CHATEL**, le **28/12/2010** à **12:37**

Ma fille étudiante de 22ans vient de recevoir une facture de gaz d'un montant de 240E. Elle ne comprend pas le montant excessif de cette facture, les précédentes étant d'environ 45E et sa présence dans son studio a été beaucoup moins importante ces derniers mois d'où une consommation très restreinte de sa chaudière. De plus GDF l'a contacté dernièrement pour lui proposer une mensualisation de 27E/mois.

GDF contacté ne propose pas de solution.

Est-il possible de bloquer le prélèvement qui doit tomber le 5/01 sans risquer de couper le gaz et l'électricité?

Quelle solution possible?

Merci de votre réponse.

Par **Claralea**, le **28/12/2010** à **13:10**

Bonjour, il faut payer car vous risquez une coupure de gaz et à cette période de l'année, c'est pas le moment. Rien ne vous empêche ensuite de voir avec GDF d'où vient le problème. Comme cela arrive souvent, votre fille a du payer des factures estimatives tout au long de l'année et ils viennent de faire le relevé du compteur et vous venez d'avoir la facture de régularisation

Si pas les moyens de payer, proposez leur un échéancier, n'attendez pas qu'eux vous proposent quelque chose

Par **Laure11**, le **28/12/2010** à **16:56**

Votre fille a-t-elle relevé le compteur ? Il est possible que la personne de GDF qui a fait les relevés, se soit trompée sur le numéro.

Par **Domil**, le **28/12/2010** à **19:13**

Donc

- elle reprend ses factures et regarde lesquelles sont estimées, lesquelles sont relevées
- elle va relever son compteur et vérifie que l'indice est le bon, ainsi que le n° de compteur

Ne pas payer sa facture, finira par une coupure de gaz et désormais ça arrive de plus en plus vite, même en plein hiver

A-t-elle fait les entretiens de la chaudière ?

Par **laurent_3462**, le **29/12/2010** à **12:37**

Bonjour Chatel,

Moi aussi j'ai eu des problèmes similaires avec mes factures d'électricité et gaz...Pour moi les factures étaient incroyablement élevées alors que je ne consommais pas autant (enfin je pense). J'ai fait un tour sur internet et quelqu'un m'avait recommandé un site comparateur de prix d'électricité et gaz. Je pense que tu devrais jeter un coup d'œil puisqu'il propose des fournisseurs avec des tarifs intéressants. Tiens, voici l'adresse du site:<http://www.electricite-et-gaz.fr>

En plus, j'ai appris via ce site qui se veut impartial que je peux facilement changer de fournisseur sans coupure, ni démarches et autres frais...

Il m'a vraiment aidé ce site, j'espère que ce sera le cas pour toi aussi.

Laurent.